

CHARTRE DES OFFICIELS MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES ET TRANSITOIRES (COVID)

(CFO)



FFBB

Sommaire

- 1. Non application de la Charte des Officiels pour la saison 2020-2021**
- 2. Constats de déséquilibres dans la répartition géographique des arbitres nationaux**
- 3. Propositions de modifications réglementaires pour un rééquilibrage des effectifs**
- 4. Dispositions transitoires pour la saison Covid 2020-2021 (Arbitres et OTM)**

**Non application de la Charte des
Officiels
pour la saison 2020-2021**

Non application de la Charte des Officiels pour la saison 2020-2021

1. Compte tenu de la saison écourtée 2020-2021, il n'y aura pas d'application de la charte des Officiels pour la saison 2020-2021. Pas de Points Passion, ni de pénalités financières (donc pas d'aides à la formation pour les CD)
2. Les bonifications de 5 points prévues pour la validation des nouveaux arbitres Départementaux validés en 2020-2021 seront ajoutées à celles des arbitres qui seront validés en 2021-2022 au titre de la charte de la saison 2021-2022.



Constats de déséquilibres dans la répartition géographique des arbitres nationaux

CFO

1. Des effectifs d'arbitres nationaux (Espoirs, NM2, LF2, NF1) non adaptés aux besoins géographiques

1. Les forfaits fédéraux des clubs des championnats de France permettent de désigner des arbitres du niveau dans des limites kilométriques fixées
2. La caisse de péréquation permet de désigner parfois des arbitres à plus longue distance quand cela est nécessaire
3. Le recrutement des arbitres nationaux par zone a induit avec le temps un déséquilibre :
 - des ligues ont **trop peu d'arbitres nationaux** à distance de désignation pour beaucoup de clubs (NAQ, PAC, GES, ARA, ...), les arbitres (trop peu nombreux) officient presque toujours dans leur ligue et ne se déplacent pas à l'extérieur
 - d'autres ligues ont **beaucoup d'arbitres nationaux** qui ont très peu de clubs où officier (BRE, OCC, CVL, ...), ces arbitres officient donc peu dans leur division et sont observés après avoir fait peu de matches, ou doivent voyager très loin dans les autres ligues, ce qui coûte cher à la caisse de péréquation et aux clubs

Répartition géographique des arbitres Nationaux et des équipes NM2-Esp-LF2-NF1

- Zone Sud-Est : 12 arbitres pour 13 équipes;
 - 3 arbitres pour 10 équipes en PAC
 - 9 arbitres pour 3 équipes en OCC
- Zone Sud-Ouest: 19 arbitres pour 19 équipes;
 - 11 arbitres pour 16 équipes en NAQ
 - 8 arbitres pour 3 équipes en CVL
- Zone Ouest : 10 arbitres pour 10 équipes
 - 6 arbitres pour 1 équipes en BRE
 - 4 arbitres pour 9 équipes en PDL
- Zone Est : 22 arbitres pour 23 équipes;
 - 14 arbitres pour 18 équipes en ARA
 - 8 arbitres pour 5 équipes en BFC
- Zone Nord-Est : 20 arbitres pour 25 équipes;
 - 8 arbitres pour 13 équipes en GES
 - 12 arbitres pour 12 équipes en IDF
- Zone Nord : 19 arbitres pour 20 équipes;
 - 11 arbitres pour 14 équipes en HDF
 - 8 arbitres pour 6 équipes en NOR

2. Un risque d'accentuation des déséquilibres suite à la période COVID

1. Les classements ont été figés pour 2019-2020 (comme pour les équipes)
 2. Pas d'accession organisée ni concours pour le niveau national en 2020-2021
 3. Les départs vers le HN et les quelques arrêts n'ont pas été compensés dans les Ligues concernées.
 4. Des arbitres nationaux ont muté et changé de ligue et certaines se sont trouvées en sureffectif (ex : OCC) ou sous effectif (ex : PAC)
 5. Les descentes organisées selon le classement de la zone ont pu appauvrir certaines Ligues (celles où les observateurs sont les plus sévères, ou les arbitres moins bien formés)
-

The background is a solid red color. Overlaid on this are several thick, white, curved lines that create abstract, overlapping shapes, possibly representing a stylized 'C' or 'F' or similar letters. The lines are smooth and have a consistent thickness.

Propositions de modifications réglementaires pour un rééquilibrage géographique des effectifs en arbitres Nationaux

CFO

Propositions modifications des textes

- La répartition des places d'accession au concours Arbitre National sont modifiées ainsi :
 - 2 accessions par Ligue mais **1 seule si la ligue est en excédent d'arbitres (2 arbitres de plus que d'équipes du niveau dans la Ligue)**
 - **15 Wild Cards utilisables ou non** pour la CFO (au lieu de 6)
 - Les descentes sont désormais régulées par **Ligue (et non plus par zone)** selon les mêmes règles que précédemment
 - Au moins 1 arbitre **par Ligue** descend au niveau Fédéral
 - Tout arbitre classé dans le dernier 1/5° de **sa ligue** peut être concerné par une descente au niveau Fédéral
-

1. Réduction des recrutements dans les ligues excédentaires en arbitres nationaux

ARBITRE STAGIAIRE NATIONAL (texte de la charte 2020 en gris , modifications / ajouts 2021 en rouge)

« ... L'arbitre *STAGIAIRE NATIONAL* est un arbitre Fédéral qui prépare le Concours d'Arbitre National.

A la fin de chaque saison, les 2 premiers arbitres* du classement cumulé des arbitres Fédéraux et Stagiaires Fédéraux de chaque Ligue (les suivants en cas de désistement) accèdent au groupe Stagiaire National et passeront le concours d'Arbitre National la saison suivante.

**Cependant, au cas où le nombre d'arbitres nationaux est déjà excédentaire dans la Ligue concernée (au moins 2 arbitres nationaux de plus dans la Ligue que d'équipes à arbitrer à ce niveau), seul l'arbitre classé premier au classement Fédéral/Stagiaire Fédéral (le suivant en cas de désistement) accède au groupe Stagiaire National... » (1 montée au lieu de 2)*



2. Augmentation des Wild Cards CFO pour pouvoir recruter davantage dans les ligues déficitaires

ARBITRE STAGIAIRE NATIONAL (texte de la charte 2020 en gris , modifications / ajouts 2021 en rouge)

« ... La CFO dispose également de ~~6~~ **15** Wild Cards destinées à combler les déficits de certaines ~~zones~~ **Ligues** ou à promouvoir des forts potentiels. **La CFO peut décider de l'utilisation de tout ou partie de ces 15 Wild Cards en fonction de ses besoins.** » ...

!



3. Gestion des descentes : par ligue et non plus par zone, et en fonction des besoins en effectifs

ARBITRE NATIONAL (texte de la charte 2020 en gris , modifications / ajouts 2021 en rouge)

5. Descente / Relégation

... A l'issue de chaque saison, la CFO établira un classement des arbitres Nationaux *par Ligue Zone DTBN*.

Elle déterminera chaque saison le nombre d'Arbitres Nationaux nécessaires dans *chaque Ligue* et combien doivent être relégués au niveau Fédéral. Ce nombre sera déterminé en fonction du nombre d'équipes engagées à chaque niveau *dans la Ligue sur la Zone DTBN*, des arrêts et reprises d'activité d'arbitres, de la promotion au HN ou de la descente des Arbitres HN.

En tout état de cause, et dans le but de permettre la promotion régulière d'Arbitres Fédéraux réussissant le concours d'accession au niveau National, en chaque fin de saison au moins un arbitre *par Ligue par zone DTBN*, dont l'Arbitre National classé dernier parmi les arbitres Nationaux – (hors stagiaires), est rétrogradé au niveau Fédéral.

Tout arbitre National classé dans le dernier 1/5^o du classement *des arbitres Nationaux de sa Ligue* *pourra* être concerné par une relégation. S'il y a moins de 5 arbitres nationaux dans la Ligue, il n'y a pas de descente.

Dispositions transitoires pour la saison 2020-2021 (Covid)

CFO

1. ARBITRES

1. Aucune descente ne sera prononcée dans les groupes de championnat de France en juin 2021
2. Les stagiaires Fédéraux de 2019-2020, reconduits stagiaires en 2020-2021, seront tous validés arbitres Fédéraux (90% ont validé leur formation)
3. Les stagiaires Fédéraux 2020-2021 devront être reconduits Stagiaires Fédéraux par leur Ligue à ce niveau pour 2021-2022
4. Les 13 arbitres stagiaires nationaux non validés en 2019-2020 (suite au COVID) auront leur dernière observation sur le championnat Espoir 2020-2021 (qui se poursuit) , et non sur des rencontres de NM2 (plus de matches cette saison)
5. Le nombre de places d'arbitres stagiaires Nationaux pour 2021-2022 sera déterminé selon la nouvelle méthode exposée en slide 5 (recrutement par Ligue) et slide 6 (passage de 6 à 15 Wild Cards CFO), et en utilisant le classement des arbitres Fédéraux et Stagiaires Fédéraux de 2019-2020.

6. Le stage d'accèsion HN de juin 2021 regroupera :
 - a) Le 1^{er} classé de chaque zone au classement 2019-2020 (ou son suivant dans la zone) soit 6 arbitres
 - b) La 2^{ème} féminine nationale au classement 2019-2020 (la 1^{ère} est déjà montée)
 - c) Les 7 arbitres sélectionnés en 2019-2020 pour le stage national de Cholet (annulé l'an dernier)
 - d) Si l'un de ces arbitres a arrêté sa carrière ou est en année sabbatique en 2020-2021, ou est monté au HN en 2020-2021, le suivant au classement 2019-2020 prendra sa place
7. Les classements 2019-2020 seront faits sur la base des 2 meilleures observations de 2019-2020 pour définir les accessions :
 - au niveau stagiaire national
 - au stage d'accèsion HN
8. Les arbitres désignés sur les stages nationaux éventuellement reportés, seront convoqués sur ces mêmes stages en 2021-2022
9. Le stage Gestion prévu à Cholet se fera dans le cadre du stage d'accèsion HN 2021
10. Les 2 autres stages Gestion se feront sur des supports à distance en visio en mai/juin 2021

1. OTM

1. Aucune descente ne sera prononcée dans les groupes HN, Fédéraux et Régionaux :
 - Nécessité de maintenir les effectifs
 - Le stage de perfectionnement des OTM en difficulté a dû être annulé

2. Les OTM Stagiaires HN de 2019-2020 ont désormais tous bénéficié de leur dernière observation et le classement du concours est terminé :
 - Les OTM stagiaires validés HN prennent leur fonction dès aujourd'hui et pour la fin de saison au niveau HN
 - Les OTM stagiaires non validés HN regagnent dès aujourd'hui le niveau Fédéral
 - Ces accessions auraient normalement dû être validées en juin 2020



- 83% de réussite au concours OTM HN 2019-2020
- La moitié des Ligues restent en manque d'effectif (moins de 2 OTM HN en moyenne par équipe HN)
- Certaines Ligues en déficit d'OTM HN n'ont pourtant pas fourni pas de stagiaires HN en 2020-2021 (certaines rencontres de NM1 ont été couvertes sans aucun OTM HN)

Zone	Ligue	TOTAL EQUIPES HN	EFFECTIFS OTM HN 20-21	OTM CLUB HN 20-21	STAGIAIRES 19-20	Nb réussite concours 19-20	Echec concours 19-20	Taux de réussite Concours OTM HN 2019-2020	nb de STAGIAIRES HN 20-21	Nouveau total OTM HN + Club + Stagiaires HN 20-21	Nb OTM HN par équipe
Zone Nord	HDF	9	22	3	2	2	0	100%	0	27	2.4
Zone Nord	NOR	4	8	0	1	1	0	100%	3	12	2.0
Zone Nord Est	IDF	6	10	0	2	1	1	50%	0	11	1.7
Zone Nord Est	GES	10	13	0	3	3	0	100%	1	17	1.3
Zone Est	ARA	10	22	3	1	0	1	0%	1	26	2.2
Zone Est	BFC	3	5	0	0	0	0	x	0	5	1.7
zone sud Est	PAC	4	10	0	1	1	0	100%	2	13	2.5
zone sud Est	OCC	4	10	0	3	2	1	67%	0	12	2.5
Zone sud Ouest	CVL	5	8	0	0	0	0	x	0	8	1.6
Zone sud Ouest	NAQ	7	15	0	3	3	0	100%	0	18	2.1
Zone Ouest	BRE	5	7	0	1	1	0	100%	1	9	1.4
Zone Ouest	PDL	9	10	1	0	0	0	x	1	12	1.1
FFBB	TOTAL	76	140	7	17	14	3	82%	9	170	1.8



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL



3X3  FFBB

TEAM
FRANCE
BASKET



FFBB
CITOYEN

